



MAPRAL

MÉCANISME D'APPUI AU
PROGRAMME DE RENFORCEMENT
DES ACTEURS LOCAUX

www.conafond.org

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
II. OBJECTIFS DU MAPRAL	3
II.1. Objectif global.....	3
II.2. Objectifs spécifiques	3
III. CHAMPS D'INTERVENTION DU MAPRAL.....	4
IV. STRATEGIES DE TRAVAIL	5
V. ARCHITECTURE OPERATIONNELLE	6
V.1. Composantes du MAPRAL	6
VI. GOUVERNANCE DU MAPRAL.....	8
VII. RESULTATS ATTENDUS	10
VIII. DURABILITE DU MAPRAL	10



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La localisation de l'aide humanitaire est aujourd'hui reconnue comme un levier fondamental pour améliorer l'efficacité, la pertinence et la durabilité des interventions humanitaires et de développement. À l'échelle mondiale, des engagements structurants tels que le Grand Bargain et la Charter for Change promeuvent un transfert progressif du leadership, des ressources et des responsabilités vers les acteurs locaux. En République Démocratique du Congo (RDC), ces engagements sont particulièrement pertinents au regard de la complexité des crises humanitaires, de la durée des interventions et du rôle central joué par les organisations nationales et communautaires dans la réponse aux besoins des populations.

Malgré leur proximité avec les communautés affectées et leur connaissance fine des contextes locaux, les acteurs locaux notamment les ONG nationales, les organisations de la société civile communautaires et certains services étatiques déconcentrés font face à des défis structurels persistants. Ceux-ci concernent principalement les capacités institutionnelles (gouvernance, gestion financière, politiques internes), les capacités techniques (gestion de projets, suivi-évaluation, redevabilité) ainsi que la conformité aux exigences des bailleurs de fonds et des partenaires internationaux. Ces lacunes, régulièrement mises en évidence à travers les évaluations, audits et processus de diligence raisonnable, limitent l'accès direct des acteurs locaux aux financements, freinent leur crédibilité institutionnelle et perpétuent des relations de partenariat asymétriques.

Par ailleurs, les initiatives de renforcement des capacités existantes demeurent souvent fragmentées, ponctuelles et peu coordonnées, ne permettant pas un accompagnement structuré et durable des organisations locales. L'absence d'un cadre commun de référence, de mécanismes de suivi des progrès de capacités et d'espaces de mutualisation des ressources affaiblit l'impact des efforts consentis.

C'est dans ce contexte que le CONAFOHD, en tant que plateforme nationale fédérant les acteurs humanitaires et de développement en RDC, initie la mise en place du Mécanisme d'Appui au Programme de Renforcement des Acteurs Locaux « **MAPRAL** », qui se positionne comme un mécanisme technique structuré, conçu pour centraliser les appuis existants, coordonner les initiatives de renforcement des capacités, professionnaliser l'accompagnement des acteurs locaux et garantir la durabilité des acquis.

C'est ainsi qu'à travers le MAPRAL, CONAFOHD entend offrir une réponse cohérente, progressive et adaptée aux besoins réels des acteurs locaux, contribuant ainsi de manière tangible à la localisation effective de l'aide humanitaire et au renforcement du leadership national dans la réponse aux crises en RDC.



II. OBJECTIFS DU MAPRAL

II.1. Objectif global

Contribuer, à travers les actions du CONAFOHD, aux efforts spécifiques de la localisation de l'aide humanitaire en RDC, en fournissant aux acteurs locaux, étatiques et communautés un accompagnement technique structuré pour l'acquisition et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques.

II.2. Objectifs spécifiques

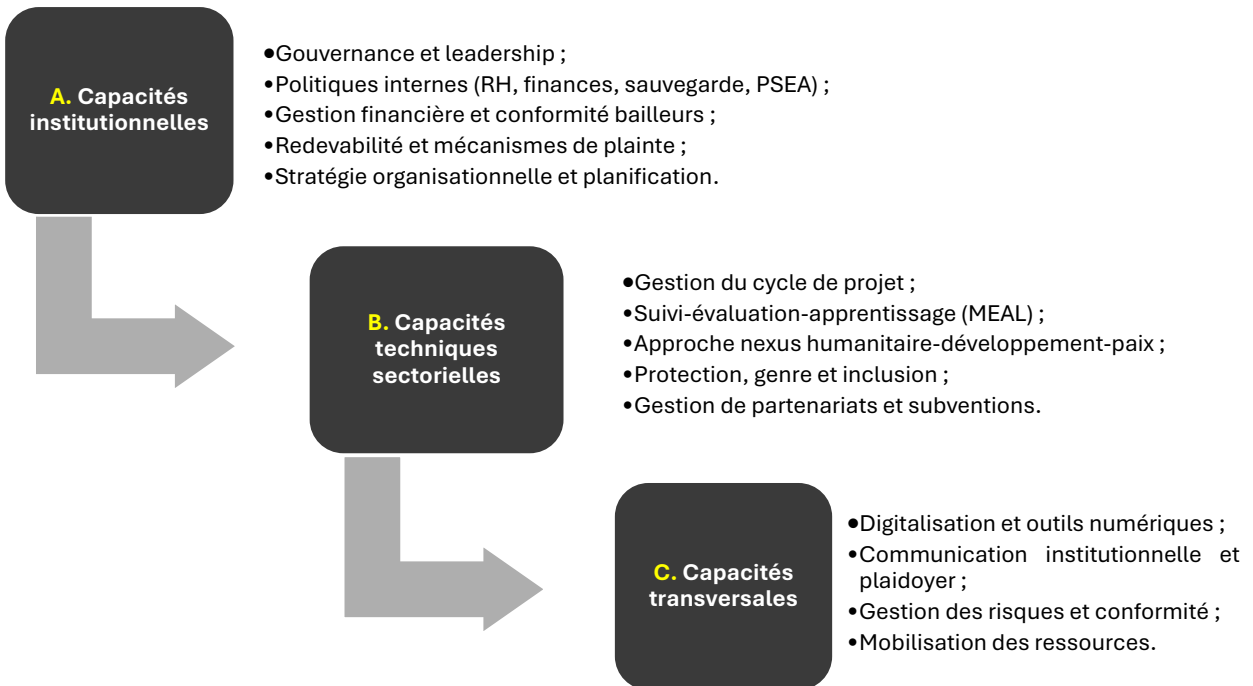
Le MAPRAL poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Cartographier, structurer et mutualiser l'ensemble des appuis techniques disponibles pour les acteurs locaux membres du CONAFOHD ;
- ✓ Développer des plans de renforcement des capacités institutionnelles et techniques adaptés aux besoins réels des organisations locales membres ;
- ✓ Accompagner les organisations membres dans les exercices d'autodiagnostic organisationnel et l'élaboration de plans de renforcement des capacités ;
- ✓ Organiser des formations ciblées pour le renforcement des capacités des staffs des acteurs locaux membres du CONAFOHD ;
- ✓ Mettre en place et animer l'Académie numérique de CONAFOHD, incluant des programmes de formation en ligne ;
- ✓ Développer et gérer des programmes de mentorat entre ONGI partenaires et organisations locales membres de CONAFOHD ;
- ✓ Assurer le monitoring des lacunes identifiées par les bailleurs auprès des ONG nationales et proposer des réponses ciblées de renforcement des capacités.



III. CHAMPS D'INTERVENTION DU MAPRAL

Le MAPRAL couvre notamment les domaines suivants :





IV. STRATEGIES DE TRAVAIL

Le MAPRAL repose sur les stratégies suivantes :

Diligence raisonnable interne semestrielle :

Organisation de revues semestrielles de conformité et de capacités des ONG nationales, sous le leadership de CONAFOHD et des plateformes associées.

Exploitation des données secondaires :

Utilisation d'études existantes, évaluations bailleurs, diagnostics sectoriels et recherches sur le niveau des acteurs locaux en RDC.

Élaboration de plans stratégiques et modèles d'appui :

Développement d'outils standardisés : outils d'autodiagnostic, matrices de capacités, plans de renforcement personnalisés.

Collaboration inter-initiatives :

Mise en place d'un cadre d'échange de pratiques et de coordination avec d'autres initiatives nationales et internationales d'appui aux acteurs locaux.

Partenariats stratégiques internationaux :

Développement de partenariats avec : ONGI, Agences des Nations Unies, Bailleurs de fonds, Mécanismes internationaux de renforcement des capacités.

Contractualisation pour le renforcement des capacités :

CONAFOHD peut contracter avec les ONGI, agences onusiennes et bailleurs pour la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités via le MAPRAL.



V. ARCHITECTURE OPERATIONNELLE

V.1. Composantes du MAPRAL

Composante / Pôle	Objectif principal	Principales activités	Produits / Résultats attendus	Acteurs impliqués
Pôle Diagnostic & Cartographie	Évaluer de manière systématique le niveau organisationnel et technique des acteurs locaux afin d'orienter les appuis de renforcement des capacités	• Réalisation d'autodiagnostic organisationnels et institutionnels ; • Cartographie des besoins en renforcement des capacités des membres ; • Inventaire et cartographie des offres d'appui existantes (ONGI, ANU, bailleurs) ; • Analyse des écarts de capacités selon les standards bailleurs.	• Rapports d'autodiagnostic organisationnel ; • Cartographie nationale des besoins et offres d'appui ; • Matrices d'écarts de capacités par organisation ; • Base de données des acteurs et besoins.	• CONAFOHD ; • Organisations membres ; • Partenaires techniques.
Pôle Renforcement des Capacités	Renforcer durablement les capacités institutionnelles et techniques des acteurs locaux membres du CONAFOHD	• Organisation de formations présentielle, hybrides et pratiques ; • Ateliers techniques spécialisés par thématique (gestion financière, MEAL, gouvernance, conformité) ; • Coaching et accompagnement organisationnel individualisé ; • Appui à l'élaboration de plans de renforcement des capacités.	• Plans de renforcement des capacités opérationnels ; • Personnel formé et certifié ; • Amélioration des pratiques institutionnelles et techniques ; • Outils et procédures organisationnelles renforcés.	• CONAFOHD ; • ONG nationales membres ; • Formateurs et experts.
Académie Numérique CONAFOHD	Faciliter l'accès équitable et continu au renforcement des capacités à travers des solutions numériques adaptées	• Développement de modules de formation en ligne (e-learning) ; • Organisation de webinaires thématiques interactifs ; • Mise en place et animation d'une bibliothèque numérique (guides, outils, politiques types) ;	• Plateforme d'apprentissage en ligne fonctionnelle ; • Modules de formation accessibles à distance ; • Ressources documentaires partagées ;	• CONAFOHD ; • Organisations membres ; • Experts thématiques.



		• Gestion de la plateforme numérique de formation.	• Augmentation de la couverture des formations.	
Pôle Mentorat & Partenariats	Promouvoir le transfert de compétences, l'apprentissage par la pratique et des partenariats équilibrés	• Mise en place de programmes de mentorat entre ONGI et ONG nationales ; • Jumelage institutionnel entre organisations ; • Organisation de sessions d'échange de pratiques ; • Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques.	• Relations de mentorat formalisées ; • Compétences techniques renforcées ; • Bonnes pratiques documentées et diffusées ; • Partenariats plus équilibrés.	• CONAFOHD ; • ONGI partenaires ; • ONG nationales membres.
Pôle Suivi, Évaluation et Apprentissage	Mesurer les progrès, identifier les lacunes persistantes et améliorer en continu les interventions du MAPRAL	• Suivi des progrès de capacités des organisations appuyées ; • Monitoring des exigences et standards bailleurs ; • Évaluations périodiques des programmes de renforcement des capacités ; • Ajustement des plans de renforcement selon les résultats.	• Rapports de suivi et d'évaluation ; • Indicateurs de progrès de capacités ; • Recommandations d'amélioration continue ; • Plans de renforcement ajustés.	• CONAFOHD ; • Organisations membres ; • Bailleurs et partenaires technique



VI. GOUVERNANCE DU MAPRAL

Niveau de gouvernance	Organe / Acteur	Rôle et responsabilités principales	Attributions spécifiques	Mécanismes de fonctionnement
Leadership et ancrage institutionnel	CONAFOHD	Assurer le leadership stratégique et institutionnel du MAPRAL	• Définir l'orientation stratégique du MAPRAL ; • Garantir l'alignement avec la vision et les priorités de CONAFOHD ; • Mobiliser et formaliser les partenariats stratégiques ; • Assurer la supervision globale des programmes du MAPRAL.	• Décisions stratégiques validées par les instances de CONAFOHD ; • Accords de partenariat et protocoles d'entente ; • Rapports périodiques de supervision.
Structure technique	MAPRAL (structure technique de CONAFOHD)	Mettre en œuvre les orientations stratégiques définies par CONAFOHD	• Opérationnaliser les stratégies de renforcement des capacités ; • Coordonner les différentes composantes du MAPRAL ; • Assurer la qualité technique des interventions.	• Plans de travail annuels ; • Procédures et manuels opérationnels.
Coordination technique	Coordinateur technique du MAPRAL	Assurer la gestion opérationnelle et la coordination quotidienne du mécanisme	• Gestion quotidienne du MAPRAL ; • Coordination des partenaires techniques et financiers ; • Mise en œuvre et suivi des plans d'action ; • Reporting technique et opérationnel auprès de CONAFOHD.	• Réunions de coordination régulières ; • Rapports mensuels et trimestriels ; • Tableaux de suivi de performance.



Coordination élargie	Partenaires techniques (ONGI, ...)	Apporter une expertise technique et soutenir la mise en œuvre du MAPRAL	• Contribution aux programmes de renforcement des capacités ; • Appui technique spécialisé ; • Participation aux programmes de mentorat ; • Partage d'outils, standards et bonnes pratiques.	• Cadres de concertation technique ; • Accords de partenariat signés ; • Ateliers et revues conjointes.
Coordination élargie	Bailleurs de fonds partenaires	Bailleurs de fonds partenaires	• Appui financier aux programmes du MAPRAL ; • Identification des lacunes de capacités prioritaires ; • Alignement des exigences bailleurs avec les programmes de renforcement ; • Participation au suivi stratégique.	• Conventions de financement ; • Revues de performance ; • Dialogues stratégiques périodiques.



VII. RESULTATS ATTENDUS



- Des organisations locales mieux structurées, conformes et crédibles ;
- Une augmentation de l'accès direct des ONG nationales aux financements ;
- Une réduction des lacunes de capacités identifiées par les bailleurs ;
- Un mécanisme national pérenne de renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- Une contribution mesurable à la localisation effective de l'aide humanitaire en RDC.

VIII. DURABILITE DU MAPRAL

- Institutionnalisation au sein du CONAFOHD ;
- Financement mixte (cotisations, contrats, subventions) ;
- Capitalisation des outils et contenus numériques ;
- Appropriation progressive par les acteurs locaux.

